

Après le discours de Darmanin, pour nous c'est : **RETRAIT DU PLAN DE DEMANTELEMENT DE LA DGFIP !**

Le 11 juillet dernier, M. Darmanin, s'est exprimé devant un parterre de 600 cadres supérieurs du Ministère de l'Action et des Comptes Publics.

Les agents étaient invités à écouter en direct la grand-messe depuis leur poste de travail mais cela s'arrêtait là puisque le jeu des questions/réponses auquel le ministre s'est ensuite prêté n'était, quant à lui, pas accessible.

Tout d'abord, le Ministre fixe comme objectif pour les 6 prochains mois, « *la réussite du prélèvement à la source* » tandis que la Cour des comptes pointe un risque de 2 milliards d'euros sur les recettes fiscales.

Ensuite le ministre propose de repenser intégralement le réseau avec « *une vraie réflexion sur les modalités d'exercice des missions et les périmètres de l'action publique* ». Il a ainsi tracé les priorités du gouvernement :

- Le **transfert du recouvrement de la Douane**, voire de certaines missions fiscales, vers la DGFIP
- La suppression de 25 petites taxes représentant 400 millions d'euros
- la **création d'une agence unique de recouvrement** d'ici 2022, commune aux sphères fiscale et sociale. Il s'agirait à terme de fusionner l'URSSAF et la DGFIP pour consacrer la fusion de l'IR et de la CSG rendue possible par le prélèvement à la source, ce qui poserait le problème de l'avenir de la sécurité sociale.
- La mise en place du « **compte financier unique** quelle que soit la taille de la collectivité concernée » qui fusionnerait le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable public, l'expérimentation des agences comptables pour les plus grandes collectivités d'ici 2020. Ces dispositions vont à l'encontre de l'organisation actuelle qui repose sur le principe républicain de séparation de l'ordonnateur (qui décide de la dépense) et du comptable (qui réalise la dépense) afin de garantir la bonne utilisation des fonds publics
- La **fin du paiement en numéraire** d'ici 2022. Un appel d'offre sera lancé en 2019 « *qui permettra à ceux de la Poste ou des buralistes – ou tout autre réseau* » de recevoir les règlements
- l'**augmentation des crédits informatiques** ce qui permettra un recours accru au datamining en matière de contrôle fiscal
- La **généralisation de l'accueil sur rendez-vous** (ce qui implique la fin de l'accueil sans rendez-vous), des permanences mobiles, le **développement des maisons de service au public** ce qui permettra « *un accueil mutualisé des usagers du service public* ». Ces mesures sont associées à une nouvelle organisation entre « le front office et le back office » que doit proposer le Directeur général ; tout cela condamne notre réseau de proximité de pleine compétence.
- Le **départ de services situés en Ile-de-France** vers la province et des **métropoles régionales** vers les territoires ruraux pour réaliser des économies d'échelle (prix de l'immobilier) et répondre aux besoins de présence de services publics dans les territoires (!!!)

Les propositions des Directeurs départementaux doivent parvenir à la Direction générale d'ici fin septembre afin « **d'identifier l'accompagnement social** » des agents.

Tout va donc aller très vite !

Le ministre se garde bien d'annoncer le nombre de suppressions d'emplois induits par l'ensemble des réformes, tout en affirmant qu'« *il serait illusoire de croire qu'elles ne s'accompagneront pas*

d'une baisse de l'emploi public » ... et d'ajouter « l'accompagnement social sera aussi important que le souci d'économies ».

La Cour des comptes fait observer que les objectifs du gouvernement « *supposent un net infléchissement de la croissance des dépenses* ». Elle relève que d'ici à 2022 avec les 20 000 créations d'emplois dans l'armée, la police et la justice, ce seront non pas 50 000 mais « *70 000 emplois qui devront être supprimés* » [dans la seule fonction publique d'État] et que « *le gouvernement doit préciser ses objectifs de maîtrise de dépenses de personnels* ».

Il est évident que la DGFIP sera en première ligne pour supporter ce plan de destruction de l'emploi public. Le chiffre évoqué par la presse de 20 000 emplois supprimés à la DGFIP (près de 20 % de l'effectif) semble donc plus que probable.

Ce même 11 juillet, le secrétaire d'État chargé de la fonction publique, M. Dussopt, confirme :

- Donner **plus de marges de manœuvre** aux « *managers* » dans la gestion des personnels (à un niveau déconcentré) par : la **disparition des CHSCT** et la **réduction des compétences des CAP** notamment en ce qui concerne les mutations, les actes de mobilité et les promotions internes.
- Le **recours au contrat** élargi pour donner plus de souplesse dans les recrutements. La mise en place d'un nouveau contrat, dit « *contrat de projet, de chantier ou de mission* »
- La **mise en œuvre du salaire au mérite**
- L'**accompagnement renforcé des agents** lors des restructurations et/ou suppressions de poste avec un renforcement (entendez déréglementation !) des règles d'affectation et de reclassement des agents concernés, avec des mécanismes de coopération inter-directionnels, inter-ministériels et inter-fonctions publiques, voire un accompagnement vers le privé.

La mise en œuvre de ces projets serait le plus grave recul jamais vu dans notre administration qui a pourtant connu de nombreuses restructurations et perdu 20 000 emplois en 10 ans.

Ce serait la privatisation de missions, la disparition du réseau de proximité, l'abandon des usagers les plus fragiles avec la fermeture de nos accueils, la fin du contrôle de la dépense publique... Un véritable dépeçage de la DGFIP et de ses missions qui s'accompagnerait d'un plan massif de suppressions d'emplois et de mobilité forcée.

La section CGT finances publiques 18 dénonce le plan Darmanin ; nous devons nous organiser pour le mettre en échec. Notre section y travaillera avec l'ensemble des syndicats qui partagent les mêmes objectifs de :

RETRAIT DU PLAN DARMANIN !

**MAINTIEN DU STATUT GENERAL ET DE NOS STATUTS PARTICULIERS D'AGENTS
DES FINANCES PUBLIQUES !**

**ARRET DES RESTRUCTURATIONS, SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET ABANDONS DE
MISSIONS !**

MAINTIEN DE NOS SERVICES DE PROXIMITE EN PLEINE COMPETENCE !

Bourges le 19/07/2018

Bulletin d'adhésion

Je souhaite adhérer à la CGT

NOM :

Prénom :

Poste ou Service :

A remettre à un militant CGT de votre site

ou à renvoyer à CGT Finances Publiques – Gillette Tessier, SIE Bourges